



# Extrait de délibération

## Comité syndical 15 mai 2017 – Parthenay

Identifiant  
C4/2017-05-06

L'An Deux Mille dix sept le quinze mai à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.  
Mme Béatrice Largeau a été désignée secrétaire de séance.

**Date de la convocation :** 10 mai 2017  
**Nombre de délégués en exercice :** 31 titulaires / 31 suppléants  
**Présents :** 17 titulaires / 1 suppléant

**Pouvoirs :** 0  
**Absents, excusés :** 14 titulaires / 30 suppléants  
**Votants :** 18

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec pouvoir de vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	NOLOT Monique	BIRONNEAU Pascal, COIFFARD Jean-François, FOUILLET Olivier		
Parthenay-Gâtine	ALBERT Philippe, BELY Françoise, BOUCHER Hervé-Loïc, DIEUMEGARD Claude, DUFOUR Jean-Paul, GAILLARD Didier, LARGEAU Béatrice, ROUVREAU Laurent,	BERGEON Patrice, CORNUAULT Véronique → CUBAUD Olivier, GILBERT Véronique, GUERIN Jean-Claude, De TALHOUET ROY Hervé	ALLARD Emmanuel	
Val de Gâtine	BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul, CHAUSSERAY Francine, DOUTEAU Patrice, MINEAU Nadine, MORIN Joël, OLIVIER Pascal, RIMBEAU Jean-Pierre,	BARANGER Johann, BASTY Jean-Pierre, EVRARD Elisabeth, GUERIT Jean-Philippe, LEMAITRE Thierry		

## Convention Ingénierie Pays / Chambre d'agriculture - Poste animateur LEADER

Suite au départ de Karine Farineau, un appel à candidature a été déposé en vue d'un recrutement d'un chargé de mission LEADER Développement local.

Parmi les postulants, la candidature de Céline Karasinski a été retenue considérant son expérience dans la gestion des fonds FEADER et l'animation du réseau rural régional sur la période 2007-2013.

Mme Karasinski travaille actuellement à la Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres.

Etant disponible à mi-temps, elle ne fera pas l'objet d'un recrutement en direct par le Pays comme cela était prévu. Elle sera mise à disposition de la Chambre d'Agriculture auprès du Pays de Gâtine pour occuper ses fonctions à raison de 17h30 hebdomadaire. Une convention en précisera les modalités. Le poste sera financé sur le programme LEADER (à hauteur de 80%).

**Les membres du Comité syndical autorisent le Président à signer avec la Chambre d'Agriculture, la convention de mise à disposition de Céline Karasinski pour exercer les fonctions de Chargée de mission Leader Développement local. Elle prendra effet à la date de prise de fonction jusqu'au 31 décembre 2017 et pourra faire l'objet d'un renouvellement.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

Le Président  
Didier GAILLARD